

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

---

ASSOCIATION MEDECINS SANS FRONTIERES

---

. SECTION U.S.A. .

---

L'an MIL NEUF CENT QUATRE VINGT HUIT ET LE VINGT DEUX MAI à 15 HEURES.

Les membres de l'Association MEDECINS SANS FRONTIERES, section U.S.A., se sont réunis en Assemblée annuelle à l'endroit prévu par les statuts sur convocation du Bureau.

L'Assemblée est présidée par Monsieur CHARHON, Président.

Le Président constate que sont présents en dehors de lui-même :

- Romy BRAUMAN
- Guillaume CHARPENTIER
- Denis de HERGORLAY

soit plus de la moitié des Membres.

En conséquence, le Président déclare que l'Assemblée n'étant saisie que de résolutions de caractère ordinaire est en état de délibérer.

.../...

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- approbation des comptes,
- élection du Bureau,
- rapport financier du Président.

Il met à la disposition de l'Assemblée et dépose sur le bureau :

- 1°) un double des lettres recommandées de convocation envoyées aux Membres,
- 2°) le bilan des dépenses engagées,
- 3°) le texte des résolutions,
- 4°) le rapport financier.

Le Président indique que :

- les comptes annuels,
- le texte des résolutions.
- et le rapport

ci-dessus énumérés, ont été communiqués aux Membres de l'Association au moyen de la lettre de convocation.

Puis, il lit le rapport qu'il a préparé.

.../...

Le Président ouvre la discussion :

Il précise que l'Association a été créée il y a un an.

Il indique que l'activité de M.S.F., section U.S.A., a été faible cette année.

Cependant, d'ores et déjà des articles sur MEDECINS SANS FRONTIERES sont parus dans la presse, notamment à propos de l'AFGHANISTAN et de l'ETHIOPIE.

Rony BRAUMAN, Président de MEDECINS SANS FRONTIERES, a effectué une tournée de conférences à NEW YORK et à l'Université de HARVARD.

Le Président rappelle que des projets sont prévus cette année, notamment en matière de communication.

Ces projets sont les suivants :

- 1°) Un projet avec l'Ambassade de France sur le bicentenaire de la révolution française qui permettra de lancer M.S.F.
- 2°) Un projet de communication avec l'agence BURSON-MARSTELLER dont les propositions sont actuellement à l'étude.

Il s'agirait d'une opération de fund raising avec l'éventualité de la création d'une fondation.

Le Président informera l'Association des suites de ces démarches.

Personne ne demandant plus la parole, la discussion a été déclarée close par le Président.

.../...

Celui-ci met alors succinctement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION -

- Approbation des comptes :

Le Président rappelle que l'Association MEDECINS SANS FRONTIERES U.S.A. n'a pas encore de ressources et qu'elle attend l'autorisation d'exemption de taxe pour recueillir les fonds.

L'Assemblée Générale approuve les propositions du Président et, après avoir constaté que les dépenses engagées pour la constitution de la section ont été supportées jusqu'ici par MEDECINS SANS FRONTIERES FRANCE décide, dès qu'elle disposera de ressources, l'association MEDECINS SANS FRONTIERES, section ETATS UNIS, procédera au remboursement des frais engagés par MEDECINS SANS FRONTIERES FRANCE.

DEUXIEME RESOLUTION -


- Election du Bureau :


L'Assemblée Générale décide que le Bureau dans son ensemble est reconduit en ses fonctions pour la durée de UN an.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par le Bureau.

  
G. Waujeur  
D. de Kercy  
Denis de Kercy

  
R. BRAUMAN

FAIT en        exemplaires originaux  
à  
le 18.09.88

